



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 16 janvier 2017

**Présents** : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

**Excusés** : René DUGUÉ, donne pouvoir à Jean-Guy LEBEAU

**Secrétaire de séance** : Agnès CATOIRE

---

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

---

**1. Délibération pour l'Indemnité d'administration et de technicité des agents municipaux au titre de l'année 2016**

Délibération prise à l'unanimité pour l'indemnité de 1657€ à Jean Yves Perrin et de 655€ à Denis Monterrat

**2. Délibération pour la nomination des représentants communaux à la CLECT du Clunisois**

Délibération prise à l'unanimité pour la nomination de

- Titulaire : Christophe PARAT
- Suppléant : Jean Guy LEBEAU

(CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

**3. Délibération pour l'adhésion au Service de l'urbanisme du Clunisois**

Suite au transfert, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'une partie de l'instruction des dossiers d'urbanisme (Permis de construire, Autorisation de travaux...) de la DDT vers les communes, la communauté de communes du Clunisois a mis en place un service proposant aux communes de les aider dans cette instruction, bon nombre d'entre elles n'ayant pas les compétences requises pour mener à bien cette mission.

À noter que d'un service gratuit assuré par la DDT, il devient payant assuré par la COMCOM.

(DDT : Direction Départementale des Territoires)

Délibération adoptée : 7 voix POUR 3 ABSTENTIONS 1 voix CONTRE

#### **4. Délibération pour l'adhésion au SPANC du Clunisois**

(SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Délibération adoptée : 11 voix POUR

#### **5. Questions diverses :**

Comme chaque début d'année depuis le mandat du Conseil Municipal, il est proposé aux conseillers de s'exprimer sur le fonctionnement du conseil, les actions menées et celles à initier à court, moyen ou long terme. Les sujets évoqués sont les suivants :

- Globalement, satisfaction générale :
  - sur le mode de fonctionnement du Conseil Municipal, les échanges sont fréquents, les débats se font toujours dans le respect et la construction, forts des multi-compétences des conseillers, la communication est omniprésente, la prise de décision collégiale. Il faut néanmoins veiller à communiquer certains documents avant la date du conseil et rendre plus fluide la communication numérique.
    - o Sur les contacts avec la population, l'implication de cette dernière et sa participation aux diverses commissions. Poursuivre et accentuer les travaux collectifs, entre autres avec le Foyer des Avouards.
- Les projets évoqués sont les suivants :
  - o Notre place dans la nouvelle COMCOM et le rôle que nous souhaitons y jouer :
    - A noter C. Parat aura un poste de Vice-Président délégué (Économie, Emploi, Service au public) et plusieurs conseillers ont souhaité intégrer des commissions.
    - Agriculture Forêt Environnement Gemapi : Bernard Métrat
    - Famille Petite Enfance Jeunesse Bibliothèques : Jean-Guy Lebeau
    - Transport et carte scolaire : Jean-Guy Lebeau
    - Affaires générales Communication : Agnès Catoire
    - Compétence Mutualisation : Bernard Métrat
    - Énergie Habitat : Yves Blot
    - Gestion des déchets : Yves Blot
  - o La liquidation des actifs et passifs de notre précédente COMCOM
  - o Terminer les projets en cours :
    - Voirie
    - Bâtiments
  - o Organisation à trouver suite à la restriction par la loi de l'utilisation des produits phytosanitaires. Broyeur à végétaux... ?
  - o Déchets verts, cailloux... comment revaloriser ces déchets ? Zone de stockage pour matériaux propres ? Piste à creuser.
  - o Projets d'agencement et d'embellissement de la commune à poursuivre : City-stade, place du village...
  - o Pourquoi pas initier un conseil de jeunes afin d'impliquer plus les jeunes ?
  - o Proposer à la population des activités novatrices
  - o Se projeter dans l'avenir en discutant librement de rapprochements communaux par exemple
  - o Comment rendre attractif notre beau village : lieu de garderie, patrimoine, entraide, ...
  - o Voirie : élaborer un projet, la compétence est communale dans la COMCOM du Clunisois

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h30

**PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 6 FÉVRIER à 20 HEURES 30**